

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 8

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une large mesure les ravages causés par la concurrence déloyale. usage judicieux de ce droit d'intervention, il peut empêcher dans une large mesure les ravages causés par la concurrence déloyale. Malheureusement nombre d'Etats utilisent actuellement la cartellisation forcée moins pour raison d'économie nationale que pour favoriser leurs visées bellicistes. C'est ce qui explique pourquoi l'Allemagne et l'Italie sont si avancées dans ce domaine.

Economie.

La conjoncture durant le deuxième trimestre 1936.

La reprise des affaires à l'étranger s'est également poursuivie durant le deuxième trimestre 1936. Il est vrai qu'en Angleterre une légère trêve s'est manifestée dans l'industrie du bâtiment, très active jusque là, toutefois les investissements s'étant poursuivis, cette évolution dans l'industrie du bâtiment n'aura pas une influence déterminante sur l'ensemble de la conjoncture en Angleterre. En outre, des tendances à l'amélioration semblent également se préciser en France, où sous le nouveau gouvernement on a su opposer une sérieuse résistance à la politique de déflation sans avoir recours à une baisse du cours du change. Depuis le début de 1936, les chiffres du chômage ont sensiblement diminué en France et ils sont bien inférieurs à ceux de l'année précédente. La production industrielle s'est également largement étendue. Par contre, le marché du capital a été très troublé par la lutte politique dirigée contre le mouvement du Front populaire avant et après les élections. La thésaurisation, les fuites de capitaux très nombreuses et l'augmentation des taux d'escompte, phénomènes qui accompagnent généralement chaque crise monétaire, ont empêché les premières tendances à l'amélioration de percer en France. La situation s'est calmée à fin juin. Afin de ranimer la vie économique, le taux de l'escompte fut réduit graduellement de 6 à 4 pour cent au cours des dernières semaines.

En Suisse, l'économie poursuit sa courbe descendante. Il n'y a pas eu de troubles spéciaux des derniers temps. Cependant le mouvement de dépression lent et continu trouble la vie économique et exerce une influence morale qui a ses bornes en Suisse également. L'évolution subie par le marché de l'argent en France a eu ses répercussions sur le marché du capital en Suisse. La Banque nationale a subi à son tour d'importants écoulements d'or. Depuis le début de mai à fin juin l'encaisse-or a diminué de plus de 100 millions de francs. Après le calme relatif qui s'est manifesté sur le marché international, la réserve-or a augmenté légèrement pour atteindre 1407 millions de francs.

La nouvelle insécurité monétaire s'est nettement manifestée sur les cours des *valeurs à intérêts fixes*. Le cours et le rendement des obligations des Chemins de fer fédéraux à 3½ pour cent, série A—K, ont été les suivants:

	Cours	Rendement en pour-cent
Juin 1935	89.10	4,42
Mars 1936	87.20	4,60
Avril 1936	87.80	4,54
Mai 1936	86.90	4,62
Juin 1936	86.30	4,68

L'augmentation de la rente en corrélation avec l'effondrement des cours a naturellement provoqué la liquidité du marché du capital si nécessaire à une transformation économique. Les taux de l'intérêt sont encore assez élevés. Pour 12 banques cantonales, le taux moyen de l'intérêt des bons de caisses est resté invariablement à 3,97 pour cent contre 3,71 pour cent à fin juin 1935. Les retraits d'épargnes nécessités par l'insécurité générale et la diminution des revenus, se poursuivent.

Les cours des actions se sont quelque peu améliorés au cours du deuxième trimestre, pour retomber au début de juillet. L'indice des actions établi par la Banque nationale a été de (valeur nominale = 100):

	Index total	Banques	Soc. financ.	Assurances	Industrie
1935: 25 juin . . .	103	51	55	513	170
1936: 25 mars . . .	108	57	55	535	176
25 avril . . .	109	57	56	522	179
25 mai . . .	110	58	55	528	181
25 juin . . .	111	58	54	536	182
10 juillet . . .	109	59	54	531	174

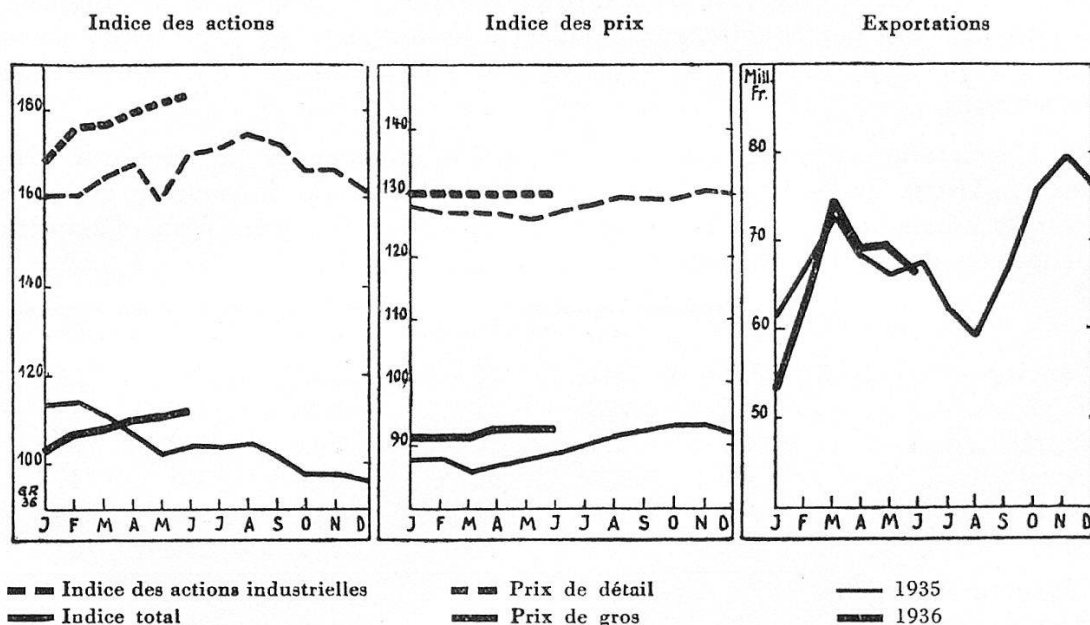
Il ressort nettement de l'évolution des prix que le niveau de ceux-ci s'élève petit à petit, phénomène qui n'est pas sans présenter un certain danger aussi longtemps que les salaires et la production sont en diminution. L'indice des prix de gros subit l'influence de la hausse des prix du marché mondial et de l'économie nationale suisse. Ce sont les prix des produits de provenance animale qui ont subi la plus forte hausse. Pour nombre de marchandises, cette hausse dans le commerce de gros eut ses répercussions sur le commerce de détail provoquant ainsi une augmentation du coût de la vie. Le mécontentement des consommateurs qui ressentent très fortement cette hausse du fait que les revenus ont été diminués, s'en va croissant. On peut reprocher actuellement à la politique économique et financière de n'avoir rien fait pour endiguer cette nouvelle évolution des prix, au contraire, elle a contribué à l'aggraver en appliquant diverses mesures (droits sur le sucre, les céréales, augmentation du prix de la graisse et des huiles, fixation du prix du beurre). Cette hausse ne s'est pas encore manifestée sur l'indice du coût de la vie, du fait que celui des loyers, ainsi que les prix des vêtements, du combustible et de l'éclairage ont reculé comme le prouve le tableau suivant:

	Indice des prix de gros	Alimentation	Index du coût de la vie			Indice total
			Eclairage et combustible	Vêtements	Loyer	
1935: Juin	89	113	113	114	180	127
Septembre	92	116	113	114	180	129
Décembre	92	118	113	112	180	130
1936: Mars	91	118	113	112	180	130
Avril	92	119	113	111	180	130
Mai	92	119	112	111	177	130
Juin	92	120	112	111	177	130

L'enquête à laquelle se livre chaque année en mai l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation des loyers, indique les mutations suivantes subies par l'indice des loyers (1914 = 100):

	Mai 1934	Mai 1935	Mai 1936	Modification en 1936 comparativement à 1935 en pour-cent
Anciens et nouveaux logements				
Grandes villes	198	195	191	- 2,0
Autres villes	160	158	157	- 0,9
Moyenne totale	182	180	177	- 1,5
Anciens logements (construits avant 1917)				
Grandes villes	185	182	178	- 2,1
Autres villes	151	150	148	- 1,1
Moyenne totale	171	168	166	- 1,7

Le loyer des logements neufs a également diminué. Dans les grandes villes le recul des loyers est plus accentué que dans les autres localités. Ainsi les différences de loyers se comblent-elles de plus en plus. Il est probable qu'à l'avenir la hausse des taux de l'intérêt et la crise qui sévit dans l'industrie du bâtiment mettront un terme à cette diminution du prix des loyers.



Au cours du dernier trimestre, le commerce extérieur a enregistré un léger accroissement des exportations qui est de 1,7 millions supérieur à ce qu'il était l'année précédente.

	Importations			Exportations *		
	1935	1936	Différence	1935	1936	Différence
	en millions de francs					
1er trimestre	293,1	268,5	- 24,6	194,8	192,4	- 2,4
2me »	329,0	273,4	- 55,6	190,4	203,8	+ 13,4
1er semestre	622,1	541,9	- 80,2	385,2	396,2	+ 11,0

L'exportation des diverses branches industrielles s'est chiffrée au cours des trois derniers mois (en millions de francs):

* Etant donné que depuis 1936 l'exportation de l'or en barres à des fins industrielles n'est plus comprise dans la statistique commerciale, ces postes ont été déduits des chiffres de 1935, afin de permettre une comparaison.

	1935	1936		1935	1936
Fil de coton	4,8	4,2	Chaussures	3,1	2,4
Toile de coton	12,3	15,2	Aluminium	5,6	6,9
Broderies	3,1	3,9	Machines	23,4	25,7
Chappe	0,8	0,9	Montres et parties de montres	27,2	32,2
Soieries	7,2	7,6	Instruments, appareils	6,9	7,6
Rubans de soie	1,2	0,8	Parfums, drogues	10,8	10,8
Laine et tissus de laine	1,4	1,1	Couleurs dériv. de l'aniline	15,4	16,2
Bonneterie	0,8	0,9	Chocolat	0,2	0,2
Soie artificielle	4,3	4,1	Lait condensé	1,1	1,1
Vannerie	3,5	3,6	Fromage	8,8	10,0

L'amélioration qui s'était manifestée depuis quelque temps déjà dans l'industrie métallurgique s'est poursuivie, en partie grâce à l'appui de l'Etat. Pour la première fois depuis très longtemps on a assisté au cours de ce trimestre à une amélioration de la branche du textile, en particulier en ce qui concerne les exportations de tissus de coton, de broderie, de soieries, tandis que celles des rubans de soie, des articles de lainage et la soie artificielle ont reculé. Il est réconfortant de voir que la situation si déplorable des branches les plus frappées par la crise, soit l'industrie du coton et de la broderie, s'améliore quelque peu. Par contre, les exportations de chaussures ont subi de nouveaux reculs.

L'économie nationale souffre tout particulièrement de la crise qui sévit dans l'industrie du bâtiment. Depuis le début de l'année, le nombre des logements terminés va en reculant. Parmi les 28 villes comprises dans l'enquête, la situation du marché du bâtiment est la suivante:

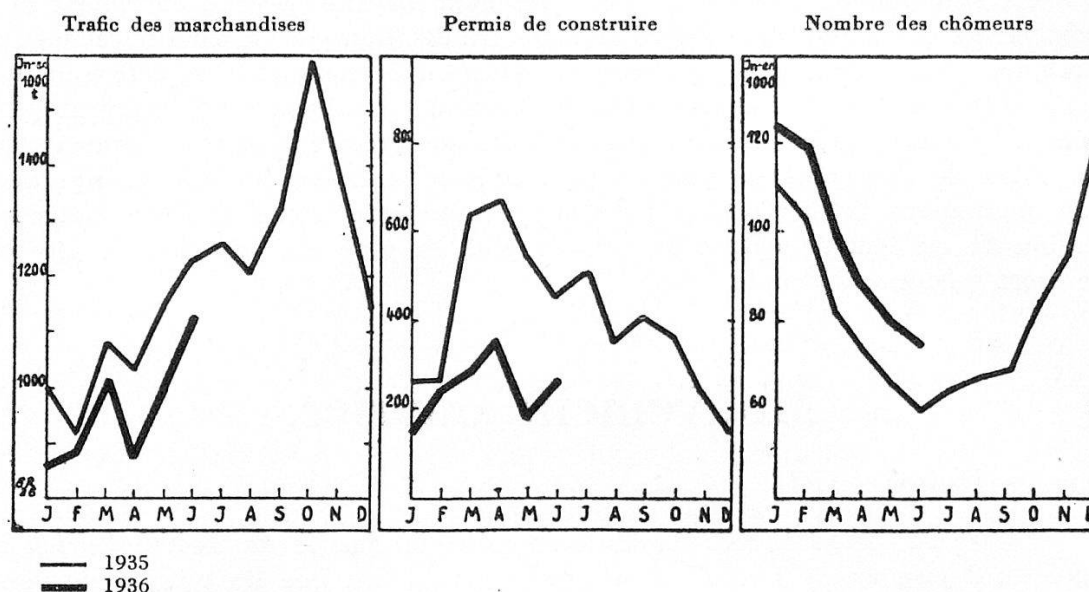
	Nouveaux logements			Permis de construire des logements		
	1935	1936	Recul en %	1935	1936	Recul en %
Janvier	176	141	20	263	201	24
Février	312	228	27	267	238	11
Mars	1587	677	57	639	279	56
Avril	506	203	60	675	356	47
Mai	446	194	57	542	185	66
Juin	735	215	71	455	259	43
Moyenne mensuelle pour le 1 ^{er} semestre	627	276	56	473	253	47

En juin, le nombre des nouveaux logements est environ d'un quart inférieur à ce qu'il était l'année précédente. Le recul enregistré par l'industrie du bâtiment se poursuivra encore au cours des mois prochains, du fait que le nombre des permis de construire diminue sans cesse. L'augmentation saisonnière des constructions a été minime et n'a duré que très peu de temps.

La crise du bâtiment ayant augmenté le nombre des chômeurs, la situation sur les autres marchés indigènes reste grave. Seule, l'agriculture accuse une légère amélioration comparativement aux années de crise précédentes, et cela en particulier du fait de l'augmentation du prix du bétail. L'indice total des prix des produits agricoles fut de 104 en juin 1935 (1914 = 100) et s'éleva à 115 jusqu'en juin 1936.

Le trafic est encore en régression. Celui des voyageurs des Chemins de fer fédéraux a diminué de 7 pour cent comparativement à l'année dernière, celui des marchandises de 11 pour cent. Le tourisme est en très mauvaise position également. Au cours des mois d'avril et de mai, le nombre des nuitées a diminué de 113,000, celui des touristes indigènes de 23,000 et celui des tou-

ristes étrangers de 90,000 comparativement à la période correspondante de 1935. La différence du trafic des touristes étrangers est due en premier ressort au nombre très restreint des hôtes allemands. En juin, le nombre des nuitées fut quelque peu plus élevé que l'année dernière à la même époque.



C'est naturellement sur le *marché du travail* que la crise du bâtiment se fait le plus sentir, il a été très peu déchargé comme le prouvent les chiffres suivants des chômeurs au cours du premier semestre:

	1933	1934	1935	1936	Augmentation en 1936 comparativement à 1935	
					en chiffres absolus	%
Janvier . . .	101,111	99,147	110,283	124,008	13,725	12
Février . . .	96,273	91,233	102,910	119,795	16,885	16
Mars . . .	71,809	70,109	82,214	98,362	16,148	20
Avril . . .	60,894	54,210	72,444	89,370	16,926	23
Mai . . .	57,163	44,087	65,908	80,004	14,096	21
Juin . . .	53,860	46,936	59,678	75,127	15,449	26

L'augmentation en pourcentage progresse chaque mois. Les statistiques des caisses d'assurance-chômage accusent également un accroissement sensible du nombre des chômeurs. Sur 100 membres des caisses, il y avait à fin mai 11,1 chômeurs complets contre 9,1 l'année passée et 5,7 chômeurs partiels contre 5,5 fin mai 1935.

Dans les divers groupes professionnels, le nombre des chômeurs fut de:

	Fin juin 1934	Fin juin 1935	Fin juin 1936	Modification comparativement à juin 1935
Industrie du bâtiment	9,422	17,826	27,091	+ 9265
Ind. métallurgique, des machines et industrie électrotechnique	7,253	8,631	10,992	+ 2361
Montres et bijouterie	10,776	9,177	7,576	— 1601
Commerce et administration	3,664	4,512	5,166	+ 654
Bois et verreries	1,832	2,880	4,393	+ 1513
Industrie du textile	4,056	4,499	4,195	— 304
Hôtels et restaurants	958	1,205	1,310	+ 105
Alimentation et boissons	708	820	1,177	+ 357

Malgré la saison d'été, c'est l'industrie du bâtiment qui accuse le plus grand nombre de chômeurs et l'augmentation la plus forte. L'accroissement des chômeurs dans l'industrie métallurgique est en corrélation avec la crise du bâtiment.

La situation de l'économie mondiale pour l'avenir dépend fortement des événements de la politique internationale. L'animation qui se manifeste depuis quelques années dans des pays dont la situation économique est déterminante ne semble pas vouloir ralentir si les événements politiques ne l'entravent pas. Pour l'économie suisse il n'est pas difficile de prédire qu'on ne pourra pas empêcher de s'enfoncer de plus en plus dans le marasme aussi longtemps que l'on poursuivra la déplorable politique économique actuelle. Une transformation de cet état de choses devient de plus en plus une question de vie ou de mort pour notre peuple.

Mouvement ouvrier.

En Suisse.

BOIS ET BATIMENT. Le lock-out dans l'industrie du bois à Zurich a duré du 8 juin au 21 juillet. Il se prolongea du fait que les patrons ne voulurent pas renvoyer les briseurs de grève qu'ils avaient engagés. Une entente s'est faite grâce à l'intervention du conseil de ville. La baisse proposée primitivement par les patrons a pu être atténuée.

Les ouvriers occupés aux travaux de la *St-Barthélémy*, près *St-Maurice* (Valais), se sont mis en mouvement pour obtenir une amélioration de leurs salaires. Le conflit fut soumis à l'arbitrage du préfet qui décida que les salaires des manœuvres seraient augmentés de 10 centimes de l'heure et ceux des ouvriers qualifiés de 20 centimes.

Les *peintres et plâtriers* de *Neuchâtel* sont entrés en grève le 15 juin et obtinrent un plein succès après quelques jours. Un nouveau contrat collectif, meilleur que le précédent, a pu être conclu. Il est valable jusqu'au 31 mars 1938.

L'ancien tarif des *parqueteurs*, valable en *Suisse romande*, qui était échu depuis le 31 décembre 1935, a pu être renouvelé sans changement. La proposition patronale de baisser les salaires de 10 à 15 % a été ainsi évitée.

CHEMINOTS. Le personnel de la Compagnie internationale des wagons-lits et wagons-restaurant vient de remporter un beau succès. Ce personnel, qui comprend 200 employés stationnés en Suisse, est affilié à la Fédération suisse des cheminots (S. E. V.) depuis 1928. En décembre 1930, à la suite d'une grève, le personnel avait réussi à améliorer sensiblement sa situation. Les conditions d'engagement et de salaires n'avaient cependant jamais été bien définies. Les démarches entreprises par la S. E. V. se heurtèrent longtemps à l'orgueil des dirigeants de la compagnie, qui se refusaient à reconnaître les délégués du syndicat comme les représentants du personnel. Il fallut la crainte salutaire des événements en France pour les amener à d'autres sentiments. Le personnel suisse s'était associé aux revendications du personnel français. Après d'opiniâtres négociations avec la direction centrale, à Paris, un nouveau contrat collectif vient d'être conclu avec entrée en vigueur au 1^{er} août 1936. Il accorde à la plupart des employés une augmentation de 7 % en moyenne et le rétablissement de l'amélioration annuelle des salaires. D'autres avantages sociaux sont en outre accordés au personnel.